

Traduction de l'Allemand.

- Extrait -

---

Bulletin central et départemental d'Alsace-Lorraine.

-----

Strasbourg, le 12 juillet 1902.

Nº 28.

---

I. Arrêtés etc. du Statthalter Impérial, du Ministère  
et du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.

-----

Par la présente je porte à la connaissance du  
public que la tour et le chœur de l'église à Ferrette  
ont été classés parmi les monuments historiques du  
pays.

Strasbourg, le 27 juillet 1902.

Ministère d'Alsace-Lorraine.

Le Secrétaire d'Etat:

signé von Köller, Ministre d'Etat.

Pour traduction et extrait conformes

Strasbourg, le 1er décembre 1931.

Le Sous-Chef de Bureau  
chargé du Service Administratif des Beaux-Arts  
d'Alsace et de Lorraine:

*W. Zimmann*